

Table des matières

Table des matières	1
LISTE DES ILLUSTRATIONS	1
L'histoire du parc	2
1. LA PRÉSENCE AMÉRINDIENNE PRÉHISTORIQUE	2
1.1 Deux sites archéologiques préhistoriques	2
1.2 Des traces de présence humaine vieilles de 4500 ans	3
1.2.1 Le Sylvicole inférieur	4
1.3 Le Sylvicole moyen	6
1.3.1 Le Sylvicole moyen ancien	6
1.3.2 Le Sylvicole moyen tardif	11
1.4 Le Sylvicole supérieur	12
1.4.1 Les premiers agriculteurs	12
1.5 La période de contact	16
1.6 La préservation des sites archéologiques du parc	17
2. LA SEIGNEURIE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES	18
2.1 La seigneurie	18
2.1.1 Concession de la seigneurie	18
2.1.2 L'établissement de la mission	18
2.1.5 Les débuts de la mission	20
2.2 Le calvaire d'Oka	20
2.2.1 Les motifs de la construction du calvaire	21
3. LE TERRITOIRE DU PARC : QUELQUES TERRES AGRICOLES	22
3.1 La terre des trappistes	Erreur ! Signet non défini.
3.4 Les vestiges de la présence agricole	23
4. LE TERRITOIRE DU PARC : UNE RÉSERVE FORESTIÈRE ET NATURELLE	24
4.1 La réserve forestière des sulpiciens	24
LISTE DES ILLUSTRATIONS	
Figure 1 : Vase de la période du Sylvicole inférieur	6
Figure 2 : Profils des tessons de bords du Sylvicole moyen ancien retrouvés au parc	8
Figure 3 : Vase owascoïde provenant du site Bourassa, près de Trois-Rivières	14
Figure 4 : motifs décoratifs du rebord de la paroi extérieure des vases du site Bourassa	15
Figure 5 : Profils et motif des trois tessons de bords du Sylvicole supérieur retrouvés au parc national d'Oka	16
Figure 6 : Exemple de vase de type iroquoïen du Saint-Laurent. Celui-ci a la panse gaufrée et un parement décoré d'un motif incisé. Il provient du site Mandeville à Tracy	17

L'historique du parc

1. LA PRÉSENCE AMÉRINDIENNE PRÉHISTORIQUE

Les premières traces d'occupation humaine sur le territoire du parc national d'Oka remontent à la préhistoire. Des Amérindiens occupaient alors le lieu pour pêcher, chasser, fabriquer des vases en argile et cueillir baies, plantes et noix.

1.1 Deux sites archéologiques préhistoriques

Au parc national d'Oka, deux sites témoignent de cette présence amérindienne ancienne. Le premier est considéré comme un énorme site archéologique¹ occupant une superficie d'au moins 0,6 km². Ce site est important pour la connaissance du monde préhistorique québécois. Très fréquenté durant la préhistoire², il est aujourd'hui un des sites archéologiques les plus riches de la région³. De plus, son occupation s'échelonne sur plusieurs périodes de la préhistoire, ce qui ajoute à l'intérêt du lieu⁴. Le site a été peu fouillé par les archéologues. Bien qu'en partie érodé et perturbé, il pourrait révéler de précieuses informations sur le mode de vie des Amérindiens, en particulier ceux de la période du sylvicole moyen, et sur les relations qu'ils pouvaient entretenir avec d'autres tribus. Ce site représente notamment « un des plus anciens sites connus du Sylvicole moyen ancien » (de 400 avant Jésus-Christ à 500 de notre ère)⁵.

Le second site possède vraisemblablement un potentiel archéologique, bien que nous n'y ayons pas découvert de biens archéologiques comme tels (aucune recherche n'a été faite dans ce sens). Selon Lyne Couillard et G. Forest, la population de podophylle pelté qu'on y trouve serait une introduction amérindienne⁶. Certains éléments nous portent à croire à une introduction ancienne de la plante en ce lieu, peut-être même antérieure à la présence des Blancs dans la région d'Oka (qui débute en 1721). D'abord, nous savons que les Amérindiens parcouraient le territoire du parc depuis quelques millénaires au moment de la période de contact, ils auraient alors pu visiter ce lieu. De plus, nous savons que les Amérindiens établis à la mission du lac des Deux-Montagnes (aujourd'hui Oka) étaient incités à pratiquer l'agriculture sur les lieux même de la mission. Nous doutons de l'intérêt qu'ils auraient pu avoir alors, de se rendre en pleine forêt, à quelques kilomètres de là, pour planter des espèces peu connues des Européens. Corroborant notre hypothèse, William M. Wykoff, dans son article intitulé « Botanique et Iroquois dans la vallée du St-Laurent », prétend que les jardins d'herbes sont probablement aussi anciens, sinon plus anciens que les jardins potagers (maïs, courge et fèves) de la préhistoire iroquoise, lesquels

¹ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 20

² Communication avec Anne-Marie Balac, archéologue au ministère de la Culture du Québec, 5 juillet 2001.

³ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 22.

⁴ Communication avec Anne-Marie Balac, archéologue au ministère de la Culture du Québec, 5 juillet 2001.

⁵ Claude Chapdelaine, « Le concept de sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, no 1, printemps 1990, p. 3.

⁶ Lyne Couillard et G. Forest, *Espèces menacées au Québec - Le podophylle pelté*, Québec, Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, 1999, p. 4.

sont introduits vers l'an 1000 au Québec⁷. Si tel est le cas, ce site pourrait révéler certains aspects inédits de la culture d'un peuple préhistorique. Que nous soyons en présence d'un groupe du sylvicole, de proto-iroquoïens, des Iroquoïens du Saint-Laurent ou d'un autre groupe, ceux-ci cultivaient la plante pour ses vertus médicinales ou pour en manger les fruits. Pour mieux saisir l'importance du site, précisons qu'il n'existe que six populations de podophylles peltés au Québec. La population de podophylles peltés du parc national d'Oka est la plus importante en nombre, avec 80% des plants existant à l'état naturel au Québec.⁸ Cependant, comme ce site n'a pas encore fait l'objet de fouilles archéologiques ou de recherches scientifiques (analyse paléontologique ou autres), nous demeurons encore peu renseignés quant à la datation et à la connaissance historique ou préhistorique de ce lieu.

Le patrimoine archéologique et ethnologique du premier site présenté, celui de 0,6 km², a davantage fait l'objet d'étude. Quelques interventions archéologiques y ont été effectuées depuis les années 1930. En 1934, W. D. Lighthall y découvre 162 tessons de poterie préhistorique. En 1965, F. Pendergast s'intéresse au lieu. En 1967, c'est au tour de la Société d'Archéologie de la province de Québec de relever de nombreuses pièces. Entre 1970 et 1972, Lorraine Létourneau-Parent effectue des recherches sur le terrain et découvre de nombreux indices archéologiques de présence amérindienne préhistorique. Plus récemment, soit en 1988, Claude Chapdelaine et son équipe fouillent le site durant deux jours. Les 32 puits de sondage et les trois tranchées creusées livrent quelques morceaux de poterie.⁹ En 1990, monsieur Chapdelaine analyse l'ensemble des collections issues du site archéologique du parc national d'Oka et fait le point sur ces découvertes. Même si les archéologues s'intéressent depuis longtemps à ce site, les interventions effectuées demeurent sommaires et insuffisantes. Elles n'ont, entre autres choses, pas permis de découvrir d'indices de campement ou d'inhumation. En attendant que des recherches archéologiques plus approfondies soient faites, la connaissance de la préhistoire du parc national d'Oka reste très fragmentaire. À partir des données recueillies jusqu'à ce jour, dressons tout de même un portrait de la préhistoire du lieu.

Ce site a été visité à plusieurs époques au cours de la préhistoire. Nous avons trouvé des traces d'occupation préhistorique du site qui s'échelonnent sur quelque 4 000 ans.

1.2 Des traces de présence humaine vieilles de 4500 ans

Dès l'an 6000 avant Jésus-Christ, la région d'Oka s'est libérée des eaux de la mer de Champlain, devenant progressivement habitable. Cependant, selon les recherches archéologiques effectuées jusqu'à ce jour, les plus anciennes traces de la présence humaine sur le territoire du parc remonteraient à 2 500 avant Jésus-Christ, à la période dite de l'Archaïque supérieur.¹⁰ On a en

⁷ William M. Wykoff, « Botanique et Iroquois dans la vallée du St-Laurent », *Anthropologie et sociétés*, vol. 2, no 3, 1978, p. 161.

⁸ Lyne Couillard et G. Forest, *Espèces menacées au Québec - Le podophylle pelté*, Québec, Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, 1999, 4 p.

⁹ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 20-21.

¹⁰ Évelyne Cossette, « Quand on nommait lacs et rivières ... », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, nos 1-2, printemps-été 1987, p. 3

Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 20

effet retrouvé dans le parc, une pointe de projectile à encoches latérales de type « Brewerton », trois pointes de projectiles à pédoncules étranglés en siltstone de type « Narrow Stemmed Point »¹¹, une hache, des éclats et des fragments d'outils qui datent tous de cette période¹² au cours de laquelle les Amérindiens du territoire vivaient de chasse, de pêche et de cueillette. Nomades, ceux-ci circulaient sur la rivière Outaouais et le fleuve Saint-Laurent, et parcouraient les rivières, lacs et forêts à la recherche de gros gibier (chevreuils, orignaux, ours et castors) et de poissons. Le petit gibier, les mollusques, les plantes sauvages et les petits fruits sauvages complétaient leur alimentation¹³. Comme technique de chasse, les hommes utilisaient notamment le javelot qu'ils lançaient au moyen d'un propulseur pourvu d'un poids en pierre. Le troc entre tribus amérindiennes était alors déjà chose commune. On peut imaginer que les Amérindiens d'ici échangeaient des outils en pierre ou des écorces contre des pépites de cuivre provenant de la région du lac Supérieur, contre des hameçons, des ornements de cuivre ou contre des lames de hache, mais rien ne permet pour l'instant de déterminer avec exactitude les biens qui ont fait l'objet d'échange auprès des communautés locales, à la fin de l'époque archaïque.

Vers l'an 1000 avant Jésus-Christ, plusieurs groupes amérindiens du pays découvrent la poterie. Nous entrons dans la période du Sylvicole que les archéologues divisent en trois grandes tranches temporelles : le Sylvicole inférieur, de l'an 1000 avant Jésus-Christ à l'an 400 avant Jésus-Christ, le Sylvicole moyen, de l'an 400 avant Jésus-Christ à l'an 1 000 de notre ère et le Sylvicole supérieur, de l'an 1000 à 1534¹⁴. Au parc national d'Oka, nous retrouvons des traces de présence amérindienne durant presque tout le Sylvicole.

1.2.1 Le Sylvicole inférieur

Probablement signe d'une faible présence des Amérindiens sur le site à l'époque du Sylvicole inférieur, peu d'objets datant d'entre 1000 à 400 avant notre ère sont parvenus jusqu'à nous. Quelques objets en pierre retrouvés sur le site sont représentatifs de la période¹⁵. Ils sont presque tous en chert onondaga, un matériau prisé à l'époque, et qui provient de l'État de New York. Ce sont : une magnifique lame de cache¹⁶, deux pointes de type « Fulton Turkey-Tail », un fragment de biface et un grattoir triangulaire. Même si aucun poids de propulseur n'a été extirpé du sol du parc, nous pouvons affirmer que les populations amérindiennes du Sylvicole inférieur utilisaient encore le javelot à cette époque. Les poids en pierre, servant à augmenter la force de propulsion

¹¹ Pointe de type « Narrow Stemmed Point » : il s'agit d'un type de pointe « de facture grossière, à base pédonculée épaisse et à lame étroite et allongée », selon Michel Plourde, « Profil des occupations de l'Archaïque supérieur sur la station 5 de la Pointe-du-Buisson », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, nos 1-2, printemps-été 1987, p. 83.

¹² Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 23.

¹³ J.V. Wright, *La préhistoire du Québec*, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, Fidès, 1980, p. 22.

¹⁴ Claude Chapdelaine, « Le concept de sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, no 1, printemps 1990, p. 2-3.

¹⁵ Norman Clermont, Le sylvicole inférieur au Québec, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, no 1, 1990, p. 7.

¹⁶ Lame de cache : pierre taillée en forme de pointe et qui servait probablement de base pour fabriquer une pointe de flèche, un grattoir, un couteau ou des forets, selon Norman Clermont, « Le sylvicole inférieur au Québec », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 8.

de l'arme, pourraient avoir la forme d'un oiseau aux yeux exorbités. Bien que ces pierres aviformes soient rares au Québec, les archéologues en ont découvert quelques exemples le long de l'Outaouais et en Estrie.¹⁷ Le site n'a livré que deux tessons de poterie datant du sylvicole inférieur¹⁸. Ce sont des fragments de vases dont la base était conoïdale.¹⁹ L'un d'eux nous renseigne sur la forme du rebord du vase qu'on dit de type «Vinette 1» :

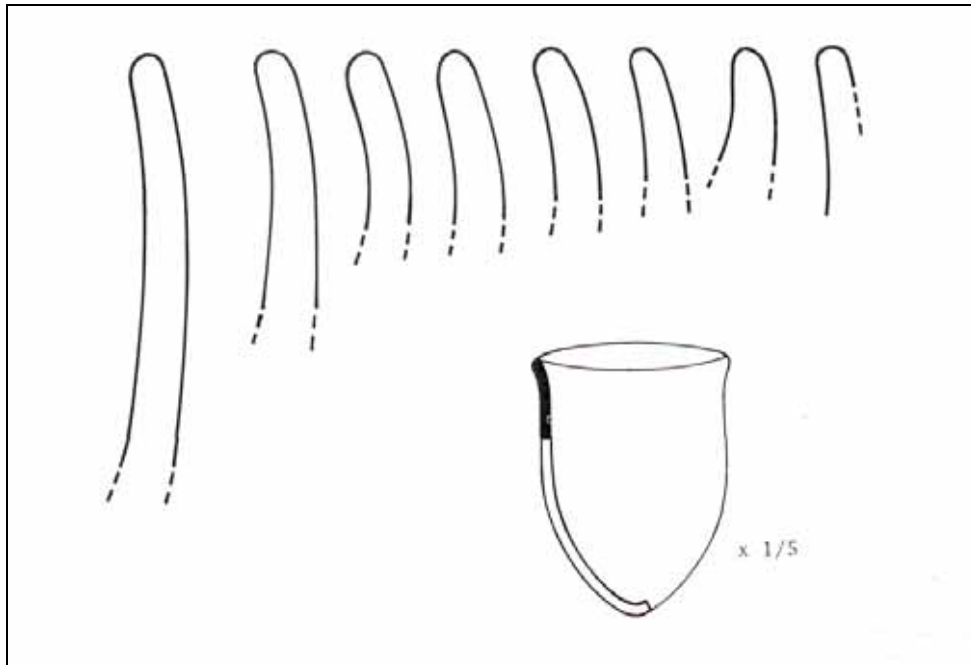


Figure 1. Le vase de la période du Sylvicole inférieur à Oka aurait cette forme : un fond conoïdal et un bord légèrement éversé.²⁰ Ce schéma est représentatif des vases de cette période trouvés au site archéologique de la Pointe-du-Buisson, à Melocheville, mais il peut également représenter les vases d'Oka datant de la même période. L'analyse du tesson de bord retrouvé au parc national d'Oka pourrait cependant nous indiquer avec précision lequel de ces profils de bord correspond le mieux à celui du vase d'Oka. « Le profil du bord est très légèrement éversé »²¹.

La **figure 1** donne un aperçu de la forme du vase. Les femmes les fabriquaient en ajoutant d'abord du sable à l'argile qu'elles pétrissaient, puis, elles montaient la forme en superposant des colombins roulés entre leurs mains, enfin, elles lissaient les surfaces avec leurs doigts et à l'aide

¹⁷ Norman Clermont, « Le sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, no 1, 1990, p. 7.

¹⁸ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 23.

¹⁹ Norman Clermont et Claude Chapdelaine, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, p. 66 à 68.

²⁰ D'après une illustration tirée de Norman Clermont et Claude Chapdelaine, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1982, p. 68.

²¹ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 23.

d'un battoir cordé²², en battant l'intérieur et l'extérieur des vases. Nous pouvons observer les traces d'utilisation de cet outil sur les tessons du sylvicole inférieur trouvés au parc.²³ Une fois séchés, les vases d'argile étaient cuits dans un feu. Les Amérindiens utilisaient ces contenants pour l'entreposage des aliments et la cuisson dans la braise.

Le mode de vie de ce peuple est basé sur la chasse, la pêche et la cueillette. Nomades, ces Amérindiens établissaient de petits campements de pêche, probablement en construisant des habitations légères recouvertes de peaux ou d'écorce, avec foyers superficiels. Tout un réseau d'échanges existait entre les tribus amérindiennes, et celle d'Oka pouvait ainsi acquérir des ébauches d'outils faits de pierre importée - le chert Onondaga - et des outils en pierre prêts à l'usage.²⁴

1.3 Le Sylvicole moyen

1.3.1 Le Sylvicole moyen ancien

a) La poterie

La période archéologique la mieux représentée sur le territoire du parc, et de loin, reste celle du Sylvicole moyen ancien, sise entre 400 avant Jésus-Christ et 500 de notre ère. Quelques pièces lithiques et des centaines de tessons de poterie recueillis sur le terrain sont issus de cette civilisation ancienne. Cet ensemble constitue une des plus importantes collections d'artefacts du Sylvicole moyen ancien du Québec. C'est vraisemblablement durant cette période que les Amérindiens, toujours nomades, occupaient les lieux de façon régulière. Tous les archéologues s'accordent à dire que les Amérindiens revenaient alors chaque année sur le territoire, mais ils ne s'entendent pas sur la durée de leur séjour ici. Un mois ou deux, selon Claude Chapdelaine qui parle de l'existence de campements de pêche temporaires, établis au printemps ou au début de l'été sur le territoire du parc. Probablement davantage, d'après l'archéologue Anne-Marie Balac, qui n'écarte pas l'hypothèse de l'existence de campements semi-permanents, établis au moins durant quelques mois par année, en certaines saisons, sur le territoire.²⁵ Des recherches archéologiques beaucoup plus poussées, nous permettraient probablement de trancher la question. Contentons-nous donc pour l'instant de décrire quelques-unes de leurs activités de subsistance, soit la fabrication de la poterie, la pêche, la chasse et la cueillette.

Le peuple amérindien du Sylvicole moyen ancien à Oka s'adonnait régulièrement à la fabrication de la poterie sur le territoire du parc. Les nombreux tessons de poterie découverts sur le terrain²⁶

²² Battoir cordé : Outil de bois muni d'un manche et d'une palette servant à taper le vase d'argile en fabrication pour le lisser et enlever les craquelures. La palette est enroulée de corde.

²³ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 23.

²⁴ Norman Clermont et Claude Chapdelaine, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1982, p. 69-70.

²⁵ Communication avec Anne-Marie Balac, archéologue au ministère de la Culture du Québec, 5 juillet 2001.

²⁶ En 1990, le nombre de tessons de cette période provenant du site d'Oka BiFm-1 et que les archéologues ont inventoriés était de 2776.

tendent à le démontrer. Il s'agissait même probablement d'une des activités importantes des femmes de l'époque. Ces dernières utilisaient sensiblement la même technique de fabrication que celle en usage durant le Sylvicole inférieur : ajouts de minéraux (sable) à l'argile pétrie, modelage de la forme des vases par superposition de colombins et lissage aux doigts ou au battoir cordé²⁷. La forme des vases obtenus offre plusieurs similitudes avec la forme des vases de la période précédente : « base conoïdale, panse fuselée, col allongé et faiblement étranglé, rebord droit ou éversé, qui se termine par une lèvre de forme variée »²⁸.

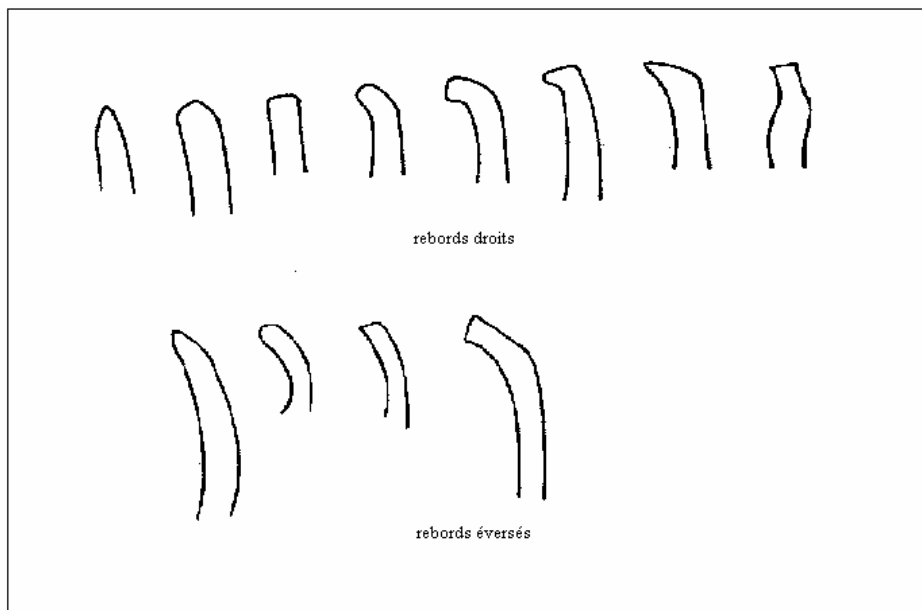


Figure 2. Profils des tessons de bords du Sylvicole moyen ancien retrouvés au parc.²⁹

D'après Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 27.

²⁷ Seulement 1,3 % des tessons de cette période, analysés par Claude Chapdelaine et son équipe, présente des traces de battoir cordé, lesquelles sont visibles uniquement sur les parois extérieures.

²⁸ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 25.

²⁹ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 27.

La **figure 2** présente les profils des tessons de bords du Sylvicole moyen ancien retrouvés au parc national d'Oka. À l'analyse de la collection de tessons, les vases aux rebords droits et qui se terminent par une lèvre plate sont prépondérants.³⁰

La décoration des vases différencie aussi ceux de l'une et de l'autre des périodes préhistoriques. Si les vases du Sylvicole inférieur sont dépourvus de décoration (seules des marques peu profondes de battoir cordé sont apparentes sur la surface de l'argile)³¹, les vases du Sylvicole moyen ancien sont toujours décorés au moyen d'empreintes et d'incisions de toutes sortes. La décoration dominante est l'empreinte ondulante, dite « pseudo-scallop shell »³². Ce motif décoratif qu'on a longtemps cru le résultat d'une impression faite uniquement au moyen du rebord d'un coquillage de la côte Atlantique, peut également être produit par une écaille de tortue serpentine ou, plus probablement encore, par une écaille de tortue géographique³³, deux tortues présentes dans le parc d'Oka. On trouve ce motif décoratif principalement « sur la paroi extérieure des bords et des corps ainsi que sur la lèvre »³⁴. Un autre motif très populaire à l'époque est l'empreinte dentelée que l'on trouve à l'intérieur et à l'extérieur des vases. Ce motif peut être imprimé sur l'argile humide à l'aide d'un marquoir en os, sorte de peigne dentelé, ou d'un autre objet dentelé. Un troisième motif peut compléter la décoration du vase, c'est le motif par incisions, que l'on applique souvent sur et sous la lèvre et que l'on trouve parfois sur les deuxièmes et troisièmes bandes décoratives de la paroi extérieure du vase, en lignes parallèles obliques, horizontales et/ou verticales. Un décor fait de fines ponctuations se trouve beaucoup plus rarement sur les vases et jamais ces ponctuations ne produisent de bosses sur la paroi intérieure.³⁵ Les potières d'Oka partageaient ce savoir-faire avec d'autres groupes culturels du Québec et de l'Ontario, en particulier avec des groupes du centre de l'Ontario et de la région du nord du lac Érié et avec d'autres groupes issus du bassin hydrographique de l'Outaouais.³⁶

b) La pêche et la chasse

Tandis que les femmes fabriquaient la poterie, les hommes pêchaient sur le lac des Deux-Montagnes et à l'embouchure de la rivière aux Serpents. À cette époque, les techniques de pêche étaient déjà variées. Mentionnons d'abord, une technique qui exige beaucoup de force et de dextérité, l'usage de la rame avec laquelle on frappait le poisson.³⁷ Un peu moins rudimentaire était la pêche au harpon, dont la pointe en os était fixée sur un bâton de quelque 1,60 m., à l'aide de colle de poisson (peut-être un mélange de graisse d'esturgeon et de gomme de sapin) et de babiche. On utilisait également la ligne dormante sur laquelle on attachait quelques hameçons en os, en bois, en bois et en aiguilles d'aubépine ou en cuivre. Des grenouilles, entières ou en

³⁰ *Ibid.*, p. 27.

³¹ Norman Clermont et Claude Chapdelaine, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1982, p. 74.

³² Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 25.

³³ Communication avec Michel Cadieux, archéologue, juin 2001.

³⁴ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 27.

³⁵ *Ibid.*, p. 25-27.

³⁶ Norman Clermont et Claude Chapdelaine, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1982, p. 74.

³⁷ Norman Clermont et Claude Chapdelaine, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1982, p. 118.

morceaux, ou des pièces de viande quelconque pouvaient servir d'appât. La corde était faite d'écorce interne du tilleul d'Amérique (*Tilia americana*), de la tige de l'ortie ou de l'apocyn chanvrin (*Apocynum cannabinum*), trois espèces présentes dans le parc national d'Oka. Cette même corde servait à fabriquer des filets. Un Amérindien d'Oka, Bernard André, nous décrit quelque peu la pêche au filet pratiquée par ses compatriotes au milieu du 20^{ième} siècle. Cette technique peut s'apparenter à celle en usage durant la préhistoire. Il y a quelques décennies, on installait de longs filets rectangulaires sur le lac à l'endroit où la profondeur était d'environ 1,60 m à 2 m. Des poids permettaient de garder l'extrémité inférieure du filet au fond de l'eau. On laissait le filet en place durant toute la saison. On n'avait qu'à lever le filet pour décrocher les poissons.³⁸ Notons que l'archéologue Anne-Marie Balac a découvert sur le site archéologique du parc national d'Oka un poids en pierre qui aurait servi à la pêche au filet durant l'époque du Sylvicole moyen ancien.³⁹ Que pêchait-on? Au printemps et au début de l'été, on pouvait principalement pêcher l'esturgeon, le doré, le brochet et le maskinongé. L'anguille, la barbotte et la barbue étaient également prisées par les Amérindiens. En fait, leurs prises dépendent de la saison et des lieux de pêche choisis. Il semble que l'esturgeon était particulièrement apprécié des Amérindiens. On pouvait le consommer bouilli, manger les œufs, fabriquer de la colle⁴⁰ à partir de la peau de son ventre, consommer la queue rôtie et, en automne, faire des provisions de chair séchée ou boucanée pour la chasse.⁴¹ Le lac des Deux-Montagnes fournissait sûrement aux Amérindiens de magnifiques spécimens du plus gros poisson d'eau douce du Québec. Bernard André relate la prise d'un esturgeon de 135 livres dans les eaux du lac, au cours du 20^{ième} siècle.⁴² Des témoignages récents relatent la présence de spécimens de bonnes dimensions dans la Grande Baie, au large du lac, vis-à-vis la pointe de la rivière aux Serpents et dans la rivière-aux-Serpents.

Comme autres activités de subsistance, les hommes pratiquaient la chasse au gibier, notamment à l'aide d'arcs et de flèches et, probablement aussi, au moyen de javelots et propulseurs. Quelques objets en pierre découverts au parc peuvent témoigner de cette période : des grattoirs en pierre pyroclastique (pour enlever le gras des peaux d'animaux, avant de les faire sécher), certaines pointes de projectiles et un couteau biface en pierre pyroclastique.

c) Les cueillettes

De leur côté, les femmes s'adonnaient sans doute à la cueillette de moules (on en trouve en abondance sur les rives du lac), de baies comestibles et de plantes utiles. Elles pouvaient alors cueillir des bleuets sur ces arbustes atteignant 2 à 5 m de hauteur, les bleuets en corymbes (*Vaccinium corymbosum*) qui ont déjà poussé en abondance dans le parc et qu'on trouve aujourd'hui en petites quantités, non plus, comme autrefois, à la pointe aux Bleuets, mais plutôt près du débarcadère. Elles pouvaient également cueillir des framboises (*Rubus idaeus*), des catherinettes (*Rubus pubescens*), des framboises plates de la ronce odorante (*Rubus odoratus*), du

³⁸ Communication avec Bernard André, Iroquois d'Oka, 3 juin 1986.

³⁹ Communication avec Anne-Marie Balac, archéologue au ministère de la Culture du Québec, 5 juillet 2001.

⁴⁰ Cette colle servait aussi à fixer les pointes en pierre et les plumes sur les flèches que l'on fabriquait.

⁴¹ Norman Clermont et Claude Chapdelaine, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1982, p. 118.

⁴² Communication avec Bernard André, Iroquois d'Oka, 3 juin 1986.

thé des bois (*Gaultheria procumbens*), des senelles de l'aubépine (*Crateagus* sp.), des noix longues du noyer cendré (*Juglans cinerea*), des rhizomes de quenouilles (*Typha latifolia* et *Typha angustifolia*), des fraises des champs (*Fragaria* sp.) et des raisins sauvages (*Vitis riparia*), question de varier un peu leur menu. Au printemps, elles récoltaient probablement les jeunes pousses de fougère-à-l'autruche ou têtes de violon (*Matteuccia struthiopteris*). En guise de condiments, l'ail des bois et le gingembre sauvage étaient à la disposition des Amérindiens dans la forêt d'Oka. En saison, les femmes ramassaient des écorces, feuilles et racines diverses, nécessaires à soigner les proches et à faire des thés. Mentionnons comme exemple de plantes à infusion, la menthe du Canada (*Mentha canadensis*), encore présente aujourd'hui dans certains secteurs du parc et qui, chez les autochtones, servait d'ordinaire à faire diminuer la fièvre⁴³. D'autres plantes pouvaient être récoltées pour leurs vertus tinctoriales. La sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis*), par exemple, pouvait être utilisée pour teindre en rouge le visage ou les vêtements.⁴⁴ Certaines espèces végétales étaient assurément appréciées pour leurs fibres textiles. Ainsi, les tiges de l'apocyn chanvrin (*Apocynum cannabinum*), des orties et l'écorce interne du tilleul d'Amérique (*Tilia americana*) fournissaient la corde pour les arcs, les collets, les lignes et les filets de pêche et le fil à coudre. Techniquement, il s'agissait de séparer les fibres à la main et de les tordre ensuite en les roulant sur les cuisses⁴⁵ pour produire un fil ou une corde très résistante, si résistante même, que certains Européens établis au pays au début de la colonie ont prétendu que la corde d'apocyn chanvrin était plus solide et plus résistante à l'eau que celle en chanvre cultivé (*Cannabis sativa*).⁴⁶ Bref, le milieu naturel diversifié du territoire du parc était très favorable à l'approvisionnement en ressources végétales des Amérindiens.

Nous en avons parlé un peu plus haut, pour compléter leur récolte de végétaux indigènes, les Amérindiens ont pu introduire sur le territoire quelques plantes provenant d'ordinaire de régions plus au sud ou plus à l'ouest, dès le Sylvicole moyen ancien. Sur le territoire, la présence de certains cerisiers sauvages, de certains framboisiers, de podophylle pelté (*Podophyllum peltatum*), de micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*)⁴⁷ et de bleuets en corymbes (*Vaccinium corymbosum*),⁴⁸ peuvent être des signes de cette pratique précurseur à la venue de l'agriculture. Bien entendu, ces introductions végétales servaient à faciliter l'approvisionnement en petits fruits et en plantes médicinales. Des recherches ethnobotaniques autour des sites archéologiques connus du Québec permettraient d'établir certaines corrélations entre les groupes culturels préhistoriques et l'introduction de plantes au pays et de mieux connaître le mode de vie traditionnel de ces peuples amérindiens.

d) Fumer la pipe

Entre les années 100 avant Jésus-Christ et 400 de notre ère, certains peuples de la région de l'est des Grands Lacs de l'Amérique du Nord commencent à fumer la pipe. Oka fait partie de ce nouveau complexe « tabagique ». En effet, on a découvert à Oka quelques fragments de pipes

⁴³ Fleurbec, *Plantes sauvages comestibles*, Fleurbec, 1981, p. 73.

⁴⁴ Gisèle Lamoureux et al, *Plantes sauvages printanières*, Éditeur officiel du Québec, 1975, p. 45.

⁴⁵ Fleurbec, *Plantes sauvages des villes, des champs et en bordure des chemins*, p. 28.

⁴⁶ Fleurbec, *Plantes sauvages des lacs, rivières et tourbières*, Fleurbec, p. 221.

⁴⁷ William M. Wykoff, « Botanique et Iroquois dans la vallée du St-Laurent », *Anthropologie et sociétés*, vol. 2, no 3, 1978, p. 159-160.

⁴⁸ Deux de ces plantes sont inscrites sur la liste des plantes rares du Québec : le podophylle pelté et le micocoulier occidental.

tubulaires en pierre polie ou en argile cuite, ces pipes dites à plate-forme,⁴⁹ datant vraisemblablement de cette époque. La présence de ces morceaux de pipes ne signifie pas nécessairement qu'on cultivait le tabac, puisque plusieurs plantes indigènes pouvaient être fumées ; c'était du moins une pratique courante chez des indigènes du Québec il y a encore plusieurs décennies. Ainsi, pouvait-on fumer de l'écorce d'aubépine (*Crataegus* sp.) mêlée à d'autres plantes, pour attirer le chevreuil.⁵⁰ Ainsi, fumait-on la lobélie gonflée (*Lobelia inflata*),⁵¹ le pain de perdrix (*Mitchella repens*), les feuilles de vinaigrier (*Rhus typhina*), l'écorce de cornouiller rugueux (*Cornus rugosa*) et de hart rouge (*Cornus stolonifera*)⁵² séchés, chacun étant pris seul ou en mélange avec une autre plante indigène.⁵³

Fabrication de poterie, chasse, pêche, cueillette, début possible de culture de plantes, usage de la pipe pour fumer des herbes, voilà quelques traits culturels de ce peuple préhistorique qui affectionnait particulièrement le territoire du parc entre l'an 400 avant Jésus-Christ et l'an 500 de notre ère. Nous en savons encore bien peu sur ce peuple de nomades, sur leur origine et leur descendance, sur leur mode de vie au fil des saisons, sur leur nom, sur leur utilisation du milieu et sur l'étendue du territoire qu'ils occupaient. Seuls quelques tessons et artefacts nous livrent des indices sur leur pratique culturelle. Rien ne nous permet d'affirmer non plus s'il s'agit des ancêtres des Iroquoiens (qui ont cultivé le maïs à partir de l'an 1000 environ) du Saint-Laurent ou s'il s'agit d'Algonquins.

1.3.2 Le Sylvicole moyen tardif

Qu'arrive-t-il avec ce groupe amérindien en l'an 500 ? Pour une raison que les archéologues ignorent totalement, nous perdons leurs traces. En effet, les archéologues n'ont retrouvé aucun tesson de poterie qui pourrait confirmer la présence d'Amérindiens sur le territoire durant la période qui suit immédiatement le Sylvicole moyen ancien, soit au cours du Sylvicole moyen tardif, qui s'échelonne de l'an 500 à l'an 1000. Après avoir été occupé de façon intermittente pendant plus de 2000 ans, puis avoir été très fréquenté en certaines saisons durant près de 1000 ans, le territoire du parc national d'Oka semble abandonné par les populations autochtones, à partir de l'an 500 environ. Le peuple de potiers et de pêcheurs d'Oka disparaissait. A-t-il été chassé, décimé? Claude Chapdelaine émet plutôt l'hypothèse d'un abandon des lieux, suite à des relations devenues difficiles entre les Iroquoiens du Saint-Laurent et les Algonquins de l'Outaouais.⁵⁴ Quoiqu'il en soit cette disparition soudaine constitue une énigme. Il faudrait encore effectuer de nombreuses recherches pour percer ce mystère et en connaître davantage sur ce peuple du Sylvicole moyen ancien d'Oka.

⁴⁹ Norman Clermont et Claude Chapdelaine, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1982, p. 86.

⁵⁰ J.V. Wright, *La préhistoire du Québec*, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, Fidès, 1980, p. 61.

⁵¹ Fleurbec, *Plantes sauvages des villes, des champs et en bordure des chemins*, p. 58.

⁵² Le cornouiller rugueux et le cornouiller stolonifère sont tous deux appelés bois de calumet dans le langage populaire.

⁵³ Jacques Rousseau, Guy Béthune et Pierre Morisset, *Voyages de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p. 46-220-584.

⁵⁴ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 34.

1.4 Le Sylvicole supérieur

1.4.1 Les premiers agriculteurs

Il semble qu'il faille attendre la venue du Sylvicole supérieur, en l'an 1000 de notre ère, avant de voir à nouveau des Amérindiens dans le paysage de l'actuel parc national d'Oka. De l'an 1000 jusqu'à l'arrivée des Blancs, la présence autochtone sur le territoire semble être sporadique, car peu d'indices remontant à cette période ont été découverts sur le site. Les recherches ont permis de dénicher dix tessons de poterie issus de cette époque, lesquels nous suggèrent l'interprétation suivante.

À partir de l'an 1000, le lieu a probablement été occupé successivement par deux groupes amérindiens distincts : les Owascos et les Iroquoiens du Saint-Laurent. La présence du premier groupe sur le territoire reste encore hypothétique, puisque le tesson de poterie susceptible de confirmer ce fait ne peut être identifié à coup sûr. L'hypothèse reste cependant plausible, un groupe de tradition owascoïde du Saint-Laurent aurait occupé sporadiquement le territoire du parc au début du Sylvicole supérieur,⁵⁵ soit de l'an 1 000 à l'an 1 250 environ. Dans l'ensemble, son territoire d'occupation s'étendait alors de l'axe laurentien au Québec à l'état de New York, où on les appelle les Owaskos. La poterie de ce groupe amérindien contraste nettement avec celle de la période précédente. D'abord, la forme de leurs vases diffère. Ceux-ci ont une panse légèrement plus arrondie, des parois plus étranglées dans la partie supérieure, la lèvre plus éversée, parfois crantée, souvent aplatie (**figure 3**). Ensuite, la technique de fabrication n'est plus la même. On n'utilise pas le colombin. Le vase est façonné directement à partir « d'une motte d'argile à l'aide d'un instrument servant d'enclume à l'intérieur et d'un battoir à l'extérieur ».⁵⁶ D'ordinaire, la panse est marquée d'empreintes au battoir cordé, rarement au battoir gaufré. Enfin, la décoration est souvent réalisée au moyen d'une petite tige entourée d'une cordelette étroite, laquelle laisse des empreintes caractéristiques sur l'argile humide. Comme autre motif décoratif, on trouve également des chevrons simples, des chevrons doubles, des croisillons et des lignes parallèles (fig. 4). Toutes ces empreintes fournissent un décor simple et géométrique.⁵⁷ En plus de fabriquer la poterie, le groupe de la tradition owascoïde chassait, pêchait, cueillait et cultivait le maïs, mais, dans l'état actuel de nos recherches, il demeure impossible de savoir où ils ont pratiqué ces activités dans la région.

⁵⁵ Claude Chapdelaine, « Un site du sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 1, 1990, p. 23.

⁵⁶ Claude Chapdelaine, Norman Clermont et René Ribes, « Regard sur la préhistoire trifluvienne : le site Bourassa », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 16, nos 2-3, été-automne 1986, p. 13.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 14.



Figure 3. Vase owascoïde provenant du site Bourassa, près de Trois-Rivières.⁵⁸ Ce type de vase s'est retrouvé sur le territoire du parc au cours des années 1000 à 1250 environ.

⁵⁸ Tirée de Claude Chapdelaine, Norman Clermont et René Ribes, «Regard sur la préhistoire trifluvienne : le site Bourassa», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 16, nos 2-3, été-automne 1986, p. 22.

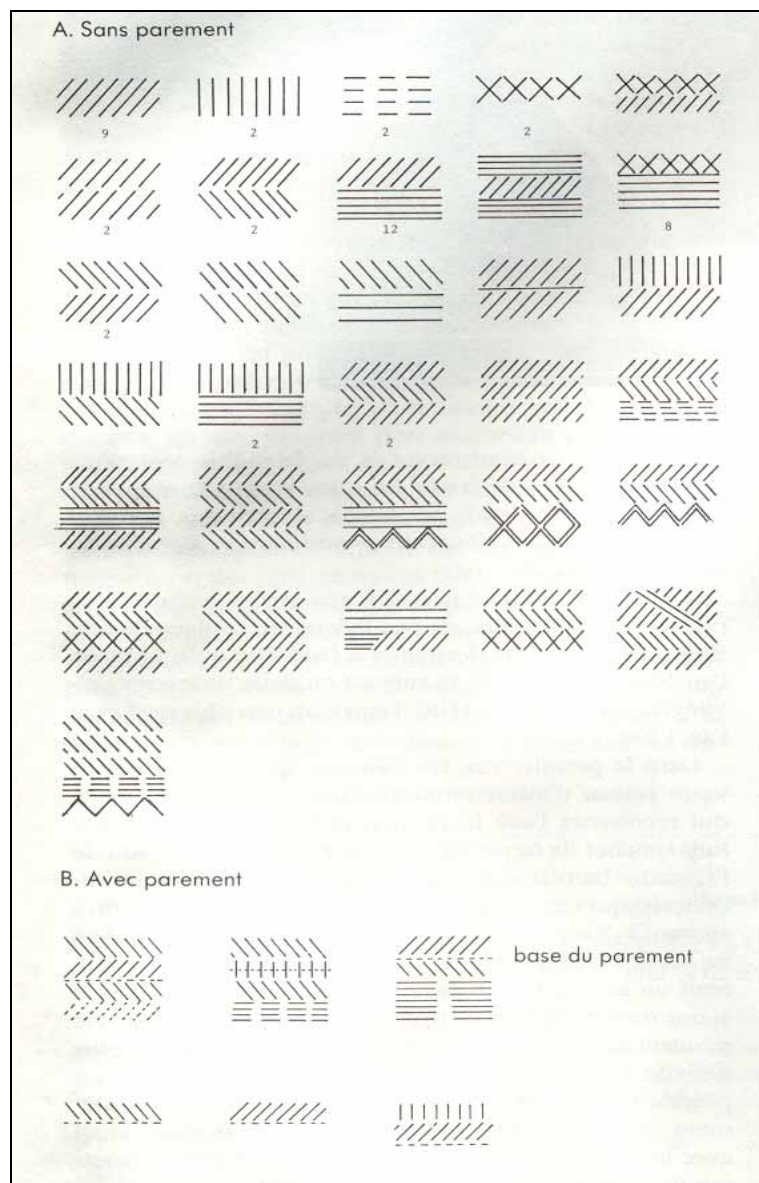


Figure 4. Quelques motifs décoratifs du rebord de la paroi extérieure des vases du site Bourassa, près de Trois-Rivières.⁵⁹

Le second groupe amérindien à occuper le territoire du parc durant le Sylvicole supérieur est de tradition iroquoienne, ce sont les Iroquoiens du Saint-Laurent. Selon toute vraisemblance, ils auraient campé sporadiquement sur le site de 1250 environ jusqu'au début du 16^{ième} siècle.

⁵⁹ Tirée de Claude Chapdelaine, Norman Clermont et René Ribes, «Regard sur la préhistoire trifluvienne : le site Bourassa», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 16, nos 2-3, été-automne 1986, p. 14.

D'aucuns prétendent qu'il s'agirait des descendants des Amérindiens de la tradition owascoïde.⁶⁰ À ce jour, peu de traces du passage des Iroquoïens sur le territoire du parc sont parvenues jusqu'à nous : aucun campement semi-permanent, aucune maison longue, aucune trace d'agriculture, en fait, quelques tessons de poterie seulement nous signalent leur présence ici. Il s'agit principalement de trois tessons de bords de vases en poterie.(fig. 5).

En guise de comparaison, analysons l'aspect des vases de cette époque (fig. 6) et leur technique de fabrication. Les vases de tradition iroquoïenne du territoire du parc ont une panse de forme sphérique, un col moyennement à fortement étranglé et ont un rebord avec ou sans parement. Le matériau utilisé, l'argile, est mélangée à un dégraissant de grès assez fin, peut-être un sable broyé. Un témoin de la période de contact décrit la technique de fabrication de la panse du vase. « *Les Sauvages les font, prenant de la terre propre laquelle ils nettoient et pétrissent très bien, y meslans parmi un peu de graiz, puis la masse étant réduite comme une boule, elles y font un trou avec le poing, qu'ils agrandissent toujours, en frappant par dedans avec une petite palette de bois, tant et si long temps qu'il est nécessaire pour les parfaire* ». ⁶¹

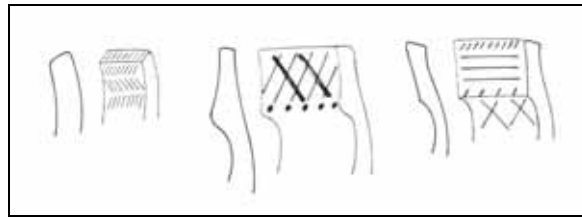


Figure 5. « Profils et motif des trois tessons de bords du Sylvicole supérieur » retrouvés au parc national d'Oka.⁶²

⁶⁰ Claude Chapdelaine, «L'ascendance culturelle des Iroquoïens du Saint-Laurent», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 10, no 3, 1980, p. 145-151.

⁶¹ Gabriel Sagard, 1976, p. 99, cité dans Claude Chapdelaine, *Le site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoïens du Saint-Laurent*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1989, p. 72.



Figure 6. Exemple de vase de type iroquoien du Saint-Laurent. Celui-ci a la panse gaufrée et un parement décoré d'un motif incisé. Il provient du site Mandeville à Tracy.⁶²

Pour terminer le vase, les Amérindiennes plaçaient une longue plaque de pâte d'argile sur le dessus de l'encolure, après avoir fait sécher légèrement la panse du vase. C'est du moins l'hypothèse proposée par les archéologues pour la fabrication des vases iroquoiens de Lanoraie.⁶³ Le parement des vases est soigneusement décoré. La réalisation des vases est de très haute qualité.

Les Iroquoiens du Saint-Laurent vivaient dans des villages semi-permanents. Ils pouvaient demeurer une dizaine d'années sur le même site, jusqu'à ce que leurs cultures de maïs, de fèves et de courges n'épuisent le sol, alors ils repartaient s'établir vers d'autres lieux. Ils subvenaient également à leurs besoins, en chassant, en pêchant et en cueillant. Ce groupe culturel amérindien habitait la vallée du Saint-Laurent, de l'île aux Coudres jusqu'au lac Ontario.⁶⁴ Il est disparu du pays entre la venue de Jacques Cartier en 1534 et celle de Samuel de Champlain en 1608.

1.5 La période de contact

Après le départ des Iroquoiens du Saint-Laurent, il est vraisemblable que d'autres tribus aient effectué des séjours sur le territoire du parc, mais aucune trace de leur passage n'a été relevée jusqu'à maintenant. Le secteur a alors pu être occupé par des Iroquois et des Algonquins, et, plus occasionnellement, par des Nipissingues et des Hurons, qui, au printemps et à l'été, descendaient

⁶² Tirée de Claude Chapdelaine, *Le site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1989, pl. 7.10, p. 116.

⁶³ Claude Chapdelaine, *Le site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1989, p. 73.

⁶⁴ Claude Chapdelaine, *Le site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1989, p. VIII.

la rivière Outaouais et le lac des Deux-Montagnes pour aller échanger des fourrures à Montréal et à Québec contre de la marchandise de troc.⁶⁵

1.6 La préservation des sites archéologiques du parc

L'énorme site archéologique du parc national d'Oka demeure un site préhistorique très ancien, son occupation remontant à la période de l'Archaïque laurentien. Des recherches plus étendues pourraient probablement conduire à une meilleure connaissance de la culture des peuples préhistoriques ayant occupé le territoire, de leurs ancêtres et de leurs descendants, de leurs occupations au fil des saisons, de leur mode de vie, etc. Occupé pendant des millénaires, le site est particulièrement représentatif d'un peuple de pêcheurs, chasseurs et potiers ayant vécu au cours du Sylvicole moyen ancien. Durant le Sylvicole supérieur et à la période de contact, il pouvait constituer un carrefour entre deux peuples, les Algonquiens de l'Outaouais et les Iroquoiens du Saint-Laurent. Du côté du site à podophylles peltés, des recherches pourraient peut-être un jour jeter la lumière sur le mode de vie des Amérindiens de l'époque, sur leur occupation territoriale et sur l'avènement de l'agriculture au pays. Bref, le parc national d'Oka possède un patrimoine archéologique précieux qui mérite d'être documenté et préservé.

Malheureusement, depuis plusieurs années le site archéologique du parc national d'Oka a subi de nombreux pillages, lesquels peuvent amener la destruction in situ de plusieurs indices de présence amérindienne et la disparition de plusieurs artefacts qui mènent à la connaissance des peuples préhistoriques. Ainsi, plusieurs pointes de flèches en pierre sont disparues du site et des collections pour se retrouver on ne sait où, de même que plusieurs tessons de poterie, ainsi qu'une pointe en os, possiblement un harpon. Ces vols de biens patrimoniaux ne sont pas nécessairement volontaires; on ne sait parfois où mettre en dépôt ces précieux objets.

Les visiteurs du parc national d'Oka peuvent contribuer à leur manière à préserver ces sites archéologiques :

- Ne jamais fouiller le sol du parc (cette pratique est réservée aux archéologues détenant un permis du ministère de la Culture et des Communications du Québec), ni tenter de déterrer des objets.
- Si, par un hasard incroyable, vous découvrez une pièce archéologique, il est important de la rapporter, aux gardes-parc naturalistes du parc national d'Oka, pour faire identifier la pièce, l'inventorier, et, éventuellement, la présenter en exposition. Ne jamais garder une pièce trouvée pour soi.
- Observer scrupuleusement la réglementation en vigueur.

⁶⁵ John R. Porter et Jean Trudel, *Le Calvaire d'Oka*, Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1974, p. 7.

2. LA SEIGNEURIE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

2.1 La seigneurie

2.1.1 Concession de la seigneurie

Dès 1716, les Sulpiciens envisagent de déménager leur mission amérindienne du Sault-au-Récollet et de fonder une nouvelle mission au confluent de la rivière des Outaouais et du lac des Deux-Montagnes. Les seigneurs de Montréal avaient pourtant transféré en 1696 la mission d'abord établie sur le Mont-Royal vers 1671, mais diverses raisons ont contribué à envisager ce nouveau transfert. Parmi celles invoquées à l'époque, mentionnons le désir de contrecarrer les méfaits de l'eau-de-vie (trop facilement accessible chez les Français à Montréal), mentionnons également la volonté de mieux assurer la défense de la colonie. Enfin, ajoutons à ces arguments le souhait d'évangéliser et de sédentariser davantage d'Amérindiens, nombreux à circuler sur la rivière Outaouais.⁶⁶ Le 17 octobre 1717, Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France et Michel Bégon, intendant de la Nouvelle-France, répondent positivement à la requête des sulpiciens et concèdent une nouvelle seigneurie aux sulpiciens (annexe 3). Cette concession est ratifiée par le roi Louis XV le 27 avril 1718.⁶⁷

Le territoire concerné par cette concession du 17 octobre 1717 comprend une partie du territoire du parc national d'Oka actuel, soit toute la partie ouest du parc, incluant le secteur du Calvaire. Le secteur de la Grande Baie n'est donc pas inclus dans cette concession.

2.1.2 L'établissement de la mission

Les préparatifs du transfert de la mission de Nouvelle-Lorette (au Sault-au-Récollet) sont amorcés au début de l'été 1720. Un des desservants, le curé Robert-Michel Gay (1663-1725), se rend alors sur l'emplacement de la future mission, à environ 0,8 km de l'église d'Oka actuelle, c'est-à-dire entre la pointe du lac (où se situe l'église) et l'embouchure de la rivière aux Serpents (à 800 mètres à l'ouest de la limite ouest du parc). Il fait défricher et fait construire quelques bâtiments, parmi lesquels une chapelle, la maison des missionnaires, une école des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et des cabanes pour les Amérindiens. Le transfert est amorcé à la fin de février de l'an 1721. À la fin de 1722, il est presque complété. Les trois missionnaires du Sault-au-Récollet, Robert-Michel Gay, Maurice Quéré de Tréguron et Hamon Le Guen, accompagnent les quelque deux cents⁶⁸ Iroquois, qui forment la majorité, Hurons et Algonquins dans cette aventure. On mentionne également la présence de quelques Blancs et de quelques Amérindiens de d'autres nations, soit des Outaouais, des Sioux, des Cris et des Pawnees.⁶⁹ Monsieur Gay agit comme premier supérieur. Vers 1727, la population de la mission du lac des Deux-Montagnes double presque avec le déplacement de la mission de l'île aux Tourtes dirigée par le missionnaire Pierre-Élie Déperet et composée d'Algonquins et de Nipissingues et avec la

⁶⁶ John R. Porter et Jean Trudel, **Le Calvaire d'Oka**, Ottawa, Galerie nationale du Canada, Musées nationaux du Canada, 1974, p. 5-6.

⁶⁷ John R. Porter et Jean Trudel, **Le Calvaire d'Oka**, Ottawa, Galerie nationale du Canada, Musées nationaux du Canada, 1974, p. 6.

⁶⁸ René Marinier, p.s.s., « La mission du lac des Deux-Montagnes » fondée en 1721 », p. 29.

⁶⁹ Sylvie Lalonde, **Le patrimoine historique de la région d'Oka**, Oka, Gouvernement du Québec, ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche, Parc Paul-Sauvé, p. 37.

venue d'Amérindiens de la baie d'Urfé (Montréal). Les Algonquins deviennent alors majoritaires au sein de la population de la mission du lac des Deux-Montagnes.⁷⁰

La mission du lac des Deux-Montagnes était bien située, celle-ci se trouvant aux abords du lac et d'un petit ruisseau qui se jette dans le lac, mais après quelque temps on constate que la pointe sise à quelques centaines de mètres de là était un lieu de beaucoup préférable à l'établissement du village, car, de cet endroit, on pouvait apercevoir tous les voyageurs descendant la rivière des Outaouais.

2.1.3 La mission du lac des Deux-Montagnes déménage

Or, une erreur de bornage fait en sorte que le concessionnaire voisin, Marie-Louise d'Ailleboust d'Argenteuil, avait construit son manoir, non pas dans sa seigneurie d'Argenteuil, mais au cœur même de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes, et précisément sur la pointe de terre convoitée. Des pourparlers sont entrepris. Vers 1731, après une entente dont on ignore les termes exacts, sulpiciens, religieuses et Amérindiens entreprennent le déménagement de leur village pour l'établir sur la fameuse pointe, à quelques pas du manoir seigneurial de la veuve d'Ailleboust qui continue de l'occuper.⁷¹

Le village ainsi déplacé et qu'on appelait dans une langue amérindienne, Kanasadago, est le reflet des principales préoccupations des sulpiciens, soit l'évangélisation des Amérindiens et la défense de la colonie. On y construit donc une belle église en pierre et un presbytère pour les missionnaires en 1732, une maison pour les employés, une maison pour les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Tel que stipulé dans l'acte de concession, les sulpiciens doivent y construire un fort de pierre. Jugeant le projet de fortification proposé par l'ingénieur royal trop onéreux, les sulpiciens s'entendent finalement avec le gouvernement, représenté par le Conseil de la Marine, pour construire un fort beaucoup plus modeste, en bois, et qui encerclerait l'église, le presbytère et la maison des employés. L'enceinte ainsi érigée vers 1732 forme un quadrilatère dont les angles nord, est et sud se composent d'un bastion en forme d'éperon.⁷² En 1734, on achève de transporter les cabanes des quelque 560 Amérindiens de la mission sur le nouveau site.⁷³

2.1.4 L'agrandissement de la seigneurie

La déplacement de la mission du lac des Deux-Montagnes sur son nouvel emplacement a occasionné frais et tracas aux messieurs de Saint-Sulpice. La mission à peine réinstallée, les sulpiciens obtiennent rapidement un dédommagement. Le gouvernement royal leur accorde en effet une portion de territoire supplémentaire en 1733 : le territoire en bordure du lac des Deux-Montagnes et qui forme un triangle coïncé entre la seigneurie des Mille-Îles, à l'est, et l'extrémité est de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes. Le secteur de la Grande Baie devient alors

⁷⁰ John R. Porter et Jean Trudel, **Le Calvaire d'Oka**, Ottawa, Galerie nationale du Canada, Musées nationaux du Canada, 1974, p. 6.

⁷¹ John R. Porter et Jean Trudel, **Le Calvaire d'Oka**, Ottawa, Galerie nationale du Canada, Musées nationaux du Canada, 1974, p. 7-8.

⁷² **Ibid.**, p. 8-9.

⁷³ Sylvie Lalonde, **op. cit.**, p. 37.

partie intégrante de la seigneurie des sulpiciens. En 1735, une seconde «augmentation» est accordée aux seigneurs, ce qui permet de doubler la profondeur de la concession originale.

2.1.5 Les débuts de la mission

À proximité du fort, on retrouve trois quartiers distincts, dits «villages», l'un, situé à l'ouest de l'église, pour les Iroquois et les Hurons, un autre tout juste à l'est du lieu de culte, pour les Nipissingues et le troisième, situé à l'est du village nipissingue, pour les Algonquins. À cette époque, les maisons amérindiennes du lieu sont construites à la façon traditionnelle, du moins celles des Iroquois et des Hurons. C'est ainsi qu'on trouve tout juste à l'ouest de l'église, un ensemble de maisons longues, sorte de maisons au plan rectangulaire allongé, recouvertes d'écorce et chapeautées d'un toit demi-cylindrique.⁷⁴ Le missionnaire François Picquet, arrivé à la mission du lac en 1739,⁷⁵ fait entourer ces villages de hautes palissades en cèdre, afin de mieux protéger les Amérindiens des attaques ennemies.⁷⁶ En 1741, il fait remplacer l'enceinte en bois du fort par des murs en pierre.⁷⁷

En ce lieu, les missionnaires et les religieuses s'affairent à enseigner la religion catholique et le français aux Amérindiens et aux Amérindiennes. Les prêtres doivent également dire les offices religieux dans les paroisses voisines. D'ordinaire, deux ou trois missionnaires sulpiciens résident dans la mission du lac des Deux-Montagnes. L'un d'eux est principalement affecté au village huron et iroquois, tandis que l'autre s'occupe de l'évangélisation des Algonquins et des Nipissingues. Lorsqu'un troisième missionnaire est en place, celui-ci s'occupe principalement de l'administration du lieu. Les deux ou trois religieuses de la mission prennent en charge l'enseignement destiné aux jeunes Amérindiennes. En plus de recevoir les enseignements religieux, les Amérindiens de la mission vaquent à leurs activités traditionnelles. Certains cultivent la terre, d'autres chassent, pêchent ou effectuent des cueillettes, d'autres encore peuvent transformer la matière première en objets utilitaires, etc.

Les missionnaires du lac des Deux-Montagnes déploient de nombreux efforts pour faciliter leurs enseignements. Ces religieux parlent couramment les langues autochtones. Mentionnons notamment François Picquet (missionnaire à la mission du lac des Deux-Montagnes de 1739 à 1749) qui, en plus de parler l'Iroquois, écrit des catéchismes et compose des cantiques dans cette langue.⁷⁸ Un autre missionnaire, probablement Hamon Le Guen, écrit un livre de prières en Iroquois.⁷⁹ Des dictionnaires et des grammaires sont également rédigés en langues autochtones par les missionnaires du lieu.⁸⁰

2.2 Le calvaire d'Oka

⁷⁴ John Porter et Jean Trudel, *op. cit.*, p. 10-11.

⁷⁵ Olivier Maurault, p.s.s., « Nos messieurs » cité dans Gérard Tremblay, p.s.s. et al., **Hommage aux messieurs de Saint-Sulpice et aux dames de la congrégation à l'occasion du 250^{ième} anniversaire de leur venue à Oka**, 1971.

⁷⁶ André Chagny, **Un défenseur de la « Nouvelle-France » François Picquet « Le Canadien » (1708-1781)**, Montréal, Beauchemin, Paris, Plon-Nourrit et cie, Lyon, Emmanuel Vitte, 1913, p. 31

⁷⁷ John R. Porter et Jean Trudel, *op. cit.*, p. 9.

⁷⁸ André Chagny, *op.cit.*, p. 28.

⁷⁹ John R. Porter et Jean Trudel, *op. cit.*, p. 24.

⁸⁰ John R. Porter et Jean Trudel, *op. cit.*, p. 12.

Pour favoriser l'évangélisation des Amérindiens, un des missionnaires de la mission du lac des Deux-Montagnes, Hamon Le Guen a l'idée de construire un calvaire sur la montagne sise derrière le village (aujourd'hui, la partie nord du parc national d'Oka). Il veut ainsi mettre en tableaux la Passion du Christ et exposer sur une colline le chemin de croix ainsi réalisé, afin d'évoquer la montée du Christ au calvaire et sa crucifixion au sommet du mont Golgotha, une petite colline rocheuse située derrière Jérusalem. Construit entre 1740 et 1742, en pleine forêt, dans le milieu naturel des Amérindiens, le calvaire est probablement le premier du genre en Nouvelle-France. Un jésuite originaire de Québec écrit en 1749 : « Je suis charmé qu'on commence à planter des calvaires en Canada. Cela fait faire aux passants bien des actes d'amour de Dieu⁸¹ ». Originaire de Bretagne où la dévotion au calvaire était très populaire, Hamon Le Guen crée un calvaire, mot qui signifie à l'origine « la colline au sommet de laquelle le Christ a été crucifié », mais qui, avec le temps, peut se définir comme étant une croix, avec ou sans corpus, accompagnée ou non des deux autres croix (celles des larrons) ou de saint Jean et de la Vierge, et plantée sur un petit monticule⁸².

Bâti sur une colline, le calvaire de la mission du lac des Deux-Montagnes, appelé aussi « mont calvaire », comme ceux du même type en France, est donc très imposant. En plus de l'indispensable croix au sommet pour symboliser la crucifixion, on y trouve un chemin de croix de sept stations. Nul doute, que Hamon Le Guen s'est inspiré des grands lieux de pèlerinage européens, les montagnes dites « sacrées », telles le Sacro Monte de Varallo en Italie (1481) et le mont Valérien, près de Paris (17^{ième} siècle), pour réaliser son projet.⁸³ Il faut dire qu'à l'époque de la construction du calvaire de la mission du lac des Deux-Montagnes, la dévotion au chemin de croix atteint un sommet de popularité en Europe, notamment grâce aux efforts de saint Léonard de Port Maurice, un franciscain italien, de 1731 à 1751. En Nouvelle-France, on a des échos de ces prédications européennes, ainsi que d'un miracle qui serait survenu à la croix du calvaire d'Arras (Pas-de-Calais), en 1738.⁸⁴

2.2.1 Les motifs de la construction du calvaire

On imagine bien la raison qui pousse les sulpiciens à bâtir un calvaire aussi élaboré près du lac des Deux-Montagnes. Le calvaire demeure d'abord et avant un outil didactique pour enseigner l'Évangile aux Amérindiens. En effet, selon Jean Trudel et John R. Porter dans *Le Calvaire d'Oka*, le calvaire ne peut être construit pour servir de lieu de pèlerinage aux Blancs, ceux-ci étant trop peu nombreux à la mission. Les sulpiciens ne peuvent pas se fier non plus sur les habitants de Montréal pour fréquenter le calvaire, ceux-ci résidant beaucoup trop loin du lieu de culte. De plus, bien que plusieurs Amérindiens de la mission soient convertis à la religion catholique, les sulpiciens doivent travailler d'arrache-pied pour maintenir leurs acquis, convaincre les indécis et convertir les traditionalistes du lieu et les Amérindiens non convertis de passage à la mission

⁸¹ John R. Porter et Léopold Désy, *Calvaires et croix de chemins du Québec*, p. 48-50 cité dans John R. Porter et Jean Trudel, *Le calvaire d'Oka*, p. 36.

⁸² *Ibid.*, p. 36.

⁸³ John Porter et Jean Trudel, *op. cit.*, p. 35-36.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 36-39.

Définitivement, le calvaire construit à partir de 1740 est fait pour les Amérindiens, fortement majoritaires à la mission. Même l'aménagement du calvaire donne à penser que celui-ci est d'abord destiné aux autochtones. On aurait pu en effet tracer de larges allées entre chacun des sept édicules abritant les tableaux et bien dégager la vue tout autour de ces oratoires et ces chapelles, comme on le faisait alors en Europe sur les montagnes « sacrées », mais on a préféré conserver l'environnement naturel du lieu, et construire le chemin de croix le long d'un sentier en pleine forêt.⁸⁵

(voir Franquet, au sujet des conversions et des traditions autochtones)

L'évangélisation des Amérindiens a aussi une utilité économique et politique pour la Nouvelle-France. Indirectement, en convertissant les autochtones, on s'assure de leur alliance. Or, cette alliance a son importance dans la colonie. Du point de vue économique, l'alliance franco-amérindienne apporte des revenus indispensables à la survie de la colonie, revenus réalisés grâce à la traite des fourrures. Du point de vue politique, l'alliance avec les Amérindiens favorise la protection de la colonie. En s'assurant de l'appui des Amérindiens, on s'assure d'avoir des alliés en temps de conflits avec les Anglais. À l'époque, les Français peuvent compter sur l'appui des Algonquins et des Hurons, mais leurs relations avec les Iroquois du Lac demeurent plus fragiles, même si ces derniers continuent, dans certains cas, d'appuyer les Français, et dans d'autres d'affirmer leur neutralité entre les deux puissances, les Français craignent que les liens qu'entretiennent les Iroquois de la mission avec les Iroquois du sud du lac Ontario, des partenaires commerciaux de la Nouvelle-Angleterre, ne fassent pencher la balance dans le camp anglais. De partenaires économiques à partenaires militaires, il n'y a qu'un pas. Les sulpiciens doivent soigner leurs relations avec les Iroquois, voire même avec les autres nations établies dans la mission. L'évangélisation demeure un des moyens d'y parvenir.

Trappistes et agriculture, une histoire plus que séculaire

En 1881, les trappistes français de Bellefontaine acceptent l'invitation des sulpiciens de venir s'établir dans la région d'Oka. Les sulpiciens offrent donc aux trappistes un vaste territoire de 1 000 arpents de superficie, qui se prolonge sur plusieurs centaines de mètres au nord du territoire du parc, le traverse et s'étend jusqu'à la limite ouest de la Grande Baie, en bordure du lac des Deux-Montagnes. Quelques habitants sont expropriés pour l'occasion : messieurs Pépin, Tessier et Saint-Denis, ainsi que monsieur Olivier Moncion,⁸⁶ mais, dans l'état actuel des recherches, nous ne savons si ces expropriations se situent à l'intérieur des limites du territoire du parc national d'Oka actuel. Si non, il est probable qu'une partie du terrain des trappistes, celle se situant sur l'actuel territoire du parc, était précédemment partie intégrante du domaine seigneurial des sulpiciens. Les objectifs des sulpiciens sont de créer une ferme-modèle pour les agriculteurs de la région et d'entraîner les Amérindiens à la culture de la terre. En 1887, l'école d'agriculture ouvre ses portes dans le moulin de la Baye. L'institution prend un tel essor, qu'en 1908 elle atteint les rangs de faculté universitaire et devient l'institut agricole d'Oka. Nous devons aux

⁸⁶ Communication du Père trappiste Bruno-Marie Fortin, Oka, 2 août 2001.

moines trappistes d'Oka et à leur institut, une partie du patrimoine agricole québécois : le fromage d'Oka (apporté de France par le frère Alphonse Juin, 1894), la poule Chanteclerc (création du frère Wilfrid Chatelain, première moitié du 20^{ième} siècle) et le melon d'Oka (création d'une variété). En 1928, l'institut agricole accueille une autre faculté universitaire dans ses locaux, l'école de médecine vétérinaire. Devant l'exiguïté des lieux, les Trappistes ont vite compris qu'il fallait construire un autre édifice. On en commence la construction en 1930, grâce à des subsides du gouvernement. Mais l'augmentation du nombre d'étudiants, les nouvelles exigences de l'enseignement et le changement de gouvernement en 1960 a contraint l'institut agricole d'Oka à fermer définitivement ses portes en 1962. Les Trappistes ne pouvaient plus assumer seuls la responsabilité de l'enseignement agronomique.⁸⁷

Les trappistes circulaient sur le territoire pour leurs travaux agricoles et forestiers. Une carte de 1913⁸⁸ et des informateurs nous révèlent que, dès cette époque, les trappistes cultivaient à chaque année des pommes de terre sur à peu près tout l'emplacement du lac de la Sauvagine actuel, un lac creusé artificiellement quelques décennies plus tard. Le terrain sablonneux et sans roche de l'endroit était propice à cette culture. Le père Bruno Fortin nous signale que dans les années 1950, les trappistes vendaient leur production de pommes de terre, issue de cette parcelle, à une compagnie de chips, la compagnie Humpty Dumpty. Un peu plus tard, ils ont dû abandonner cette parcelle pour cultiver leurs pommes de terre ailleurs sur leur terre, mais avec un succès mitigé puisque la nouvelle parcelle était trop parsemée de roches.⁸⁹ Quant aux travaux forestiers, mentionnons principalement la coupe de bois effectuée par les moines afin d'assurer leur propre approvisionnement en bois de chauffage. Pour toutes ces activités, les trappistes parcouraient le territoire à pied, du monastère au secteur du lac de la Sauvagine, un parcours de 45 minutes environ. Dans les années 1950, un camion assurait le transport des pommes de terre fraîchement cueillies, jusqu'au monastère, transport qui précédemment devait se faire en voiture à cheval, tombereau ou autres. Le chemin emprunté était toujours le même, un sentier ou petit chemin en terre qui passait tout juste au bas de la colline Masson et descendait tout droit en direction du champ de pommes de terre. Au nord-ouest de la parcelle, deux petits camps de bûcherons, sans doute construits par la communauté des trappistes, servaient d'abris pour manger, prier et peut-être même y passer la nuit. Aux dires du père Bruno Fortin, l'un des camps était bâti en bois rond, tandis que l'autre était une structure à demi-souterraine, construite à la façon d'un caveau, pour mieux se protéger du froid.⁹⁰ Ces bâtiments n'existent plus aujourd'hui, mais selon un habitant d'Oka, Joseph Guindon, on peut encore apercevoir quelques vestiges d'un des camps de bûcherons dans la forêt du parc.⁹¹

3.4 Les vestiges de la présence agricole

Sur le territoire du parc, tout juste à l'est du terrain des trappistes, on retrouve le secteur de la Grande-Baie. Si l'on se fie aux indices en place, des agriculteurs auraient occupé partiellement ce secteur. Aussi remarque-t-on le long du sentier de la Grande Baie d'anciens champs en friches, des vestiges de clôtures de roches, des pommiers en pleine forêt, signes d'une pratique agricole

⁸⁷ Camille-Antonio Doucet, **La Trappe d'Oka**, Oka, Trappe d'Oka, 1979, p. 161-162.

⁸⁸ Plan de la terre des Trappistes d'Oka, 1913, plan polychrome peint sur toile, dimension app. 5 pieds de hauteur x 4 pieds de largeur, Archives de la Trappe d'Oka.

⁸⁹ Communication avec le Père trappiste Bruno Fortin, l'abbaye cistercienne d'Oka, Oka, 2 août 2001.

⁹⁰ Communication avec le Père trappiste Bruno Fortin, Oka, 2 août 2001.

⁹¹ Enquête auprès de Joseph Guindon, 81 ans, d'Oka, par Sylvie Lalonde et Annick Benoit, juillet 2001.

ancienne sur les lieux. Nous savons que les Jésuites étaient propriétaires de ce secteur⁹² jusqu'en 1979, mais depuis quand l'étaient-ils ? Le Père jésuite Marcel Laberge prétend que sa communauté n'a jamais occupé cette propriété.⁹³ Qui donc alors s'affairait à arrocher les champs du secteur ? Monsieur Joseph Guindon, né à Oka en 1920 et producteur agricole dans la municipalité, attribue le travail à un dénommé Dollard Lafleur dont la maison était sur le terrain des Jésuites.⁹⁴ Face à l'incertitude manifestée par l'informateur, l'hypothèse reste à vérifier. Des recherches historiques et ethnologiques plus approfondies, particulièrement en réalisant la chaîne de titres des lots occupés par le parc national d'Oka, nous permettraient d'obtenir des informations beaucoup plus précises sur les anciens occupants, voire même sur les activités qu'ils y ont pratiquées.

4. LE TERRITOIRE DU PARC : UNE RÉSERVE FORESTIÈRE ET NATURELLE

4.1 La réserve forestière des sulpiciens

Au 20^{ème} siècle, la plus grande partie du territoire du parc demeure la propriété des sulpiciens qui continuent d'utiliser le lieu comme réserve forestière. Durement affectés par la crise économique des années 1930, les sulpiciens tentent de régler leurs problèmes financiers. Ils vendent la seigneurie d'Oka en 1936 et les terres dont jouissent les Amérindiens au gouvernement fédéral en 1942.⁹⁵ Ils doivent également emprunter, s'adressant cette fois au gouvernement provincial. C'est ainsi que le gouvernement québécois prête de l'argent aux sulpiciens qui laissent en garantie certaines de leurs terres, parmi lesquelles, semble-t-il, une partie du territoire du parc national d'Oka. Concrètement, le territoire du parc devenait alors sous la charge administrative du gouvernement québécois, par le biais des Fiduciaires, administrateurs des biens commerciaux de la province.⁹⁶

⁹² Plus précisément une partie des lots 161 à 169 du cadastre.

⁹³ Communication avec le Père jésuite Marcel Laberge, 7 août 2001.

⁹⁴ Enquête auprès de Joseph Guindon, 81 ans, d'Oka, par Sylvie Lalonde et Annick Benoit, juillet 2001.

⁹⁵ René Marinier, «La mission du lac des Deux-Montagnes fondée en 1721», *Cahier d'histoire de Deux-Montagnes*, vol. 3, no 4, août 1980, p. 38.

⁹⁶ Sylvie Lalonde, *Le patrimoine historique de la région d'Oka*, Oka, parc Paul-Sauvé, gouv. du Québec, ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche, 1986, p.